

On s'amuse un peu ?



SCANNER LA LOI

Au Togo, une loi protège les apprenant(e)s contre les violences sexuelles. Les auteurs risquent jusqu'à 10 ans de prison

Même une seule fois, c'est trop !

**Projet École,
Amie des Enfants**

**KINDER
RECHTE
AFRIKA**
KiRA-Droits des enfants Afrique

